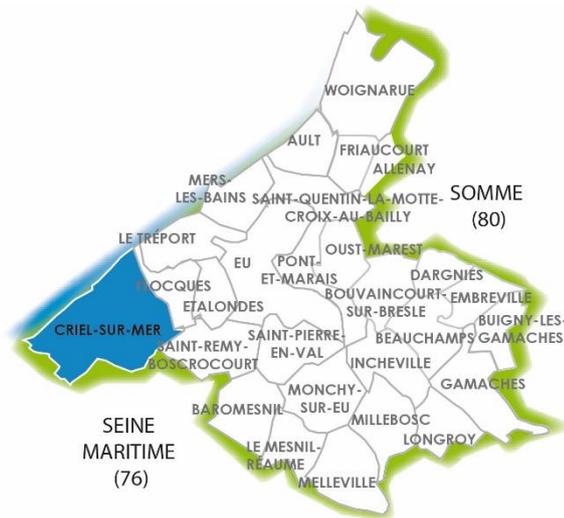


Aménagement paysager de la Place du Général de Gaulle

Degré de maturité



Calendrier de l'opération



Calendrier de l'opération	
Contexte	<p>Lors de la réflexion menée autour de la revitalisation du centre-bourg, notamment concernant les commerces et logements, (projet bâtiments 101 et 103 de la Rue de la Libération et Maison des services), la commune de Criel-sur-Mer, afin de parfaire ce projet souhaite réhabiliter la Place du Général de Gaulle en cœur du centre-bourg. Cette place est actuellement un parking goudronné, donc imperméable. Elle est inondée en cas de pluie.</p> <p>Dans la logique de la politique communale de désimperméabilisation des sols, il a été décidé de réaménager la Place du Général de Gaulle : maintenir le stationnement mais avec une surface perméable, tout en créant un espace de vie (marché, manifestations culturelles et sportives), végétalisé et arboré l'intégralité de l'espace (îlots de fraîcheur, biodiversité)..</p> <p>Ce projet s'inscrit en complémentarité de la fiche action « Travaux de réhabilitation de commerces et logements 101-103 rue de la Libération ». L'importance des bâtiments 101 et 103 à l'angle de la Rue de la Libération et de la Rue de la Grande Mademoiselle, renvoie à toute l'articulation urbaine qui en découle pour rythmer la rue-centre et mettre en avant la Place du Général de Gaulle en tant qu'espace central majeur. L'idée est de mettre en valeur de l'angle de la Rue de la Libération et de la Rue de la Grande Mademoiselle, qui mène à la place principale du bourg et à la mairie, la Place du Général de Gaulle, en accord avec le contexte du site (Manoir de Briançon et zone humide du Manoir).</p>
Description générale	<p>Le projet a pour objectif de réaménager la Place du Général de Gaulle afin de créer un espace central majeur sur ce site. L'aménagement de la place devra s'accompagner d'une amélioration de l'ensemble des liens (visuels, piétonniers, automobiles) qui la relie à la Rue de la Libération.</p> <p>En complémentarité de la réhabilitation des 101 et 103 de la Rue de la Libération, il est prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement d'une allée arborée sur la Rue de la Grande Mademoiselle qui rejoint la sente de la zone humide : possibilité de voirie à sens unique si besoin pour libérer de l'espace piéton. - L'aménagement paysager des espaces publics majeurs de la commune : le Parc (lieu à dominante végétal), la Place (entre végétal et minéral), la Rue de la Grande Mademoiselle (entre végétal et minéral). <p>La Rue de la Libération et la Place du Général de Gaulle seront reliées par plusieurs cheminements doux, sécurisés et accessibles aux personnes à mobilité réduite : création d'une boucle qualitative qui définit le centre-ville. Le patrimoine ancien sera mis en valeur, et l'aménagement de cet espace public offre de nouveaux usages qui contribuent à l'attractivité de la commune.</p>

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte l'articulation dans son ensemble pour un aménagement urbain cohérent - Valoriser les patrimoines et révéler le site remarquable - Réaménager les espaces publics - Inclure l'ensemble des mobilités - Encourager l'attractivité par des usages multiples et inclure une réflexion sur la temporalité du site - Limiter le risque inondation - Réduire l'impact du changement climatique - Remettre au goût du jour la place centrale du village
Etapes	L'intervention sur la Place du général de Gaulle sera effectuée après la restauration des 101 et 103 de la Rue de la Libération
Intervenants	Maître d'ouvrage : Commune de Criel-sur-Mer
	Partenaires : le CAUE, les Bassins versants, l'agence de l'eau, DRAC, Département de la Seine-Maritime, et autres à définir
Budget global	A définir

Plan de financement	Etat /Département /Autofinancement				
Etat					
Département					
Région					
Agence de l'Eau					
CCVS					
Autofinancement					

*Localisation du projet « Aménagement paysager de la Place du Général de Gaulle » par rapport au périmètre ORT
de la commune de Criel-sur-Mer*

